

n°

28

ette info
2024

Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

**Les Communes forestières ont
été reçues en audition par la
commission « Environnement
et transition énergétique » du
CESER.**

Sommaire p.2



Zoom | Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre p.3-5

Sommaire

ACTUALITÉS LOCALES



Les administrateurs départementaux des Communes forestières rencontrent la préfète de l'Ardèche
Sections de commune : quand élus et habitants se concertent
Sylv'acces s'étend au nord du département pour répondre à des enjeux forestiers très spécifiques
Trésor d'archives : la commune du Monestier réhabilite une carte forestière de 1773



ACTUALITÉS RÉGIONALES

p.9

Bois construction | Retours sur les webinaires
Bois construction | Journée filière forêt-bois, incubateur SANA
Bois construction | 2024, une année déjà riche en marchés certifiés !
Forêts de montagne | Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes
Forêts de montagne | Mise à jour du guide juridique BDA
Forêts de montagne | Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

Bois énergie | Les résultats du PAT Forestières de la Charte Forestière des Chambaran
Bois énergie | Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie
Foncier | Indicateur foncier 2024
Stratégie forestière de territoire | Le projet PACTE Forêt-Z- Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »
Vie associative | Arrivée d'une nouvelle salariée
Vie associative | Nous recrutons

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p 10-11



Bilan de l'Assemblée générale
Retour sur les ventes de septembre
Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain



Accompagnent des élus dans leurs formations
Les contrats d'approvisionnements : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales
Rencontre avec la Préfecture de l'Allier



Forêt pédagogique de Clavières
Assemblée générale de l'association
Formation DFCI à St-Flour
Réunion « Adaptation des forêt aux changements climatiques » à Clavières
Réunion d'information sur la commercialisation des bois



Bilan des ventes automne 2024
Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !



Festival Les Forestivités- 2ème édition
Une AG commémorant les 70 ans de l'association !
« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !



Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Asso



Assemblée Générale 2024
Présentation de la certification BTMC dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage



Assemblée générale du Puy-de-Dôme
Bois local certifié et dotations DETR/DSIL
Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme



Lancement de la saison 2 de « Je suis le bois bleu »
Bilan vente de bois d'automne 2024
Contrat de filière forêt-bois
Retour sur l'Assemblée générale



Bilan sixième fête du bois et de la forêt
Décès du Président d'honneur
Politique feu de forêt départementale
Bilan de l'Assemblée Générale

Agenda



Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés,
communiquons ensemble sur les réseaux.



Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission principale d'informer et éclairer l'exécutif du Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales. Il a également une mission d'évaluation des politiques publiques. Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes est composé de 190 membres, nommés par le préfet pour un mandat de 6 ans. Les conseillers sont issus de 121 organisations représentant la société civile organisée.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont été reçues en audition pendant 2 heures par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre, à Lyon, en vue d'une contribution sur le thème de la forêt. La question était : « **Quelles orientations et quelles recherches pour une forêt qui s'adapte aux conditions climatiques, à ses multiples fonctions, aux maladies et aux risques ?** ».

Le Président Alain MEUNIER et la Directrice Jessica MASSON, accompagnés de 9 autres représentants élus et salariés, ont proposé une réponse du point de vue des collectivités forestières, avec une approche tenant compte de la diversité des contextes locaux et de la diversité des compétences des élus.

La première partie de la présentation a permis d'illustrer cette diversité via la présentation d'une dizaine de communes de la Région. Toutes différentes (part de forêt publique, enjeux socio-économiques, problèmes sanitaires, etc.), elles ont pourtant les mêmes préoccupations avec des effets du changement climatique sur la filière forêt-bois déjà bien réels. Le diagnostic présenté au CESER par d'autres acteurs de la filière est partagé par les Communes forestières : vulnérabilité des forêts, besoins en renouvellement des peuplements, dépérissements, besoin de débouchés pour les bois récoltés pour raisons sanitaires, aggravation des risques naturels, etc.

Face aux changements, il faut savoir rester humbles. Aucune solution miracle n'existe. Chaque situation est à analyser au cas par cas, avec un suivi régulier. Ceci suppose d'avoir des personnes formées et disponibles pour mener les analyses, proposer des solutions et les mettre en œuvre. Cette nécessité de moyens d'animation sur le temps long était un des fils rouges de la suite de la présentation, axée sur cinq thématiques. Il a aussi été rappelé que l'adaptation est un levier d'actions qui a des limites : elle ne peut se concevoir que si on lutte contre les causes du dérèglement climatique en parallèle.

1. Problèmes sanitaires en forêt

Ces problèmes sanitaires conduisent à un affaissement des 3 fonctions associées à la forêt : écologique, sociale et économique. Il y a bien sûr la question de l'impact direct sur le patrimoine des propriétaires forestiers et les recettes qu'ils en tirent. Il y a aussi l'impact sur l'ensemble du territoire : risques naturels, accessibilité des massifs, pratiques expérimentales pouvant poser question et conduire à une contestation. Dans ce contexte, l'élu est un des premiers questionnés par ses administrés.

L'élu a besoin d'un appui technique sur ces sujets complexes (animation territoriale, expertises, formation, etc.).



© Ceser

Une délégation des élus du Conseil d'administration des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagnée d'une partie de l'équipe technique

2. Gestion durable et production de bois

Les Communes forestières défendent le principe d'une gestion durable multifonctionnelle assumée. Gérer durablement notre ressource et la valoriser en circuits courts permet de rentrer pleinement dans la transition énergétique, et de prendre en compte la problématique de la souveraineté. Or, le dérèglement climatique provoque un effet ciseaux avec d'une part la perte de revenus forestiers et d'autre part la hausse des besoins d'investissement (renouvellement des peuplements, impact des intempéries et chaleurs sur le réseau routier, etc.). Pour les collectivités, l'effet est d'autant plus marqué qu'une partie des investissements réalisés se fait dans une logique d'intérêt général qui dépasse largement la propriété publique : desserte forestière, protection, animation territoriale, etc.

Les collectivités ont besoin d'un soutien financier à long terme pour passer le cap du changement climatique, au-delà d'une compensation de la baisse des revenus forestiers en forêt publique.

3. Aménagement du territoire

On constate en effet que la forêt est un parent pauvre des politiques d'aménagement. D'une part, la forêt est parfois vue comme un frein à d'autres usages (agriculture, parcs photovoltaïques...). D'autre part, l'important morcellement de la propriété forestière et le manque d'ambition pour le contrer conduisent à une situation où la gestion durable des massifs forestiers est de fait impossible et où les politiques publiques deviennent inefficaces. Ainsi, 90% de la forêt privée, c'est-à-dire 70% des forêts, ne sont pas dotées de Plans simples de gestion, et on estime à 2% la part des surfaces boisées potentiellement sans maître. Par ailleurs, on constate une montée en puissance des dispositifs de mécénat et de compensation avec une manne financière privée existante, mais dont l'utilisation anarchique échappe aux collectivités pour de la planification.

Les Communes forestières souhaitent un outil robuste, par exemple un volet forestier au document d'urbanisme, qui ne soit pas une feuille supplémentaire du millefeuille administratif et réglementaire actuel. Ce Plan local forestier permettrait de partager les enjeux et d'activer des outils législatifs, administratifs et financiers en conséquence (modalités de gestion, opérations foncières, aides dédiées, etc.).

4. Place de la forêt et du bois dans la transition énergétique

On parle souvent des 3 S : stockage, séquestration et substitution. Le volet substitution peut encore très largement être développé, mais il implique la récolte de bois en lien avec les besoins d'une société (matériau, énergie) qui ne tolère pas toujours les coupes en forêt.

L'augmentation de la part du bois local dans la construction et la biomasse pour des chaufferies collectives est importante, mais doit s'accompagner d'une information du public et des élus.

5. Risque feux de forêt

Les principales études et projections climatiques prévoient une plus grande sensibilité de la végétation à l'incendie avec le changement climatique. On suppose 40% de départs de feu supplémentaires à l'horizon 2050, voire plus sur des forêts méditerranéennes (Drôme et Ardèche). Ce n'est pas une fatalité.

Une acculturation de la population au risque est nécessaire. Il faut aussi tenir compte de l'impossibilité pour certaines communes de financer des équipements DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie), même avec une part d'autofinancement réduite à 20%.

Conclusion

Les élus locaux sont en première ligne et les collectivités investissent de façon responsable bien au-delà des seules forêts qu'elles possèdent, elles aussi touchées. La prise de conscience de l'importance de la forêt n'a peut-être jamais été aussi forte depuis 150 ans, mais les élus ont besoin de moyens et d'aides. Une vision à long terme des dispositifs d'accompagnement est souhaitée, permettant de soutenir l'animation, les investissements et l'ancrage dans la multifonctionnalité.



Les administrateurs départementaux des Communes forestières rencontrent la préfète de l'Ardèche

Le mercredi 28 août, Sophie Elizéon, préfète de l'Ardèche, a rencontré les membres du conseil d'administration des Communes forestières pour prendre connaissance de plusieurs sujets locaux importants pour les élus du territoire. La réunion s'est tenue à Ailhon, où le maire, Jean-Paul Lardy, vice-président de l'association des Cofor, a accueilli la préfète. Il a invité les agents de l'ONF à participer pour mettre en avant la création de la forêt communale, initiée en 2014. Cet exemple de gestion foncière et de politique forestière a servi de base pour aborder avec la préfète des enjeux clés : la protection contre les incendies, la nécessité de rassembler les acteurs de la filière forestière en Ardèche, la viabilité économique de l'exploitation forestière, et les choix de gestion de la forêt.

Cette réunion a permis aux représentants locaux d'expliquer leurs attentes et de faire connaître à l'administration les priorités des Communes forestières pour le développement des forêts ardéchoises. Ils ont aussi souligné l'importance de la filière bois, source d'emplois et de valeur ajoutée pour le territoire.

Ce moment d'échanges, une première pour notre association, a été l'occasion d'insister sur la protection des forêts face aux risques d'incendies croissants, sur le rôle stratégique de la filière bois dans l'économie locale, et sur la nécessité d'une gestion durable et réfléchie des ressources forestières. La préfète a pu prendre la mesure des défis que rencontrent les élus locaux et des actions à mener pour soutenir ce secteur crucial pour l'Ardèche. Les participants ont réaffirmé leur volonté de voir la filière bois se structurer et se renforcer, tout en préservant le patrimoine naturel du département.



Sections de commune : quand élus et habitants se concertent

Les sections de commune sont une singularité d'organisation territoriale qui pose question à de nombreux maires, notamment sur le Massif Central. Il s'agit de personnes morales de droit public, qu'il faut distinguer de la commune. Elles sont souvent, constituées à partir de hameaux, de quartiers ou de lieux-dit qui possèdent de longue date (depuis le Moyen-âge parfois), des biens forestiers ou agricoles dont les habitants seuls peuvent bénéficier.

En 2013, le législateur a souhaité moderniser le régime des sections de commune. Ce qui a eu pour effet de clarifier les prérogatives du Conseil municipal, le maire et s'il y a lieu du conseil syndical de section. Cette modernisation législative est parfois complexe lorsque l'on se confronte aux réalités de terrain. Les sections ont une histoire, souvent ancienne, et

des habitants parfois récents qui méconnaissent ces subtilités juridiques. Au-delà de ces considérations administratives, il y a là des questions profondément humaines que le conseil municipal doit prendre en compte dans la gestion des biens de la section.

Quand une section possède des forêts, elles sont dites « sectionales » et le Régime forestier (régime des forêts publiques) doit s'appliquer. Dans ce cas, les coupes et ventes de bois passent légalement par l'Office national des forêts. Un certain formalisme administratif et le respect de la réglementation sont alors nécessaires.

A Sainte-Eulalie, commune connue pour être la source de la Loire, une section existe depuis le XIX^{ème} siècle. Elle a été créée sous Napoléon III, afin que les droits d'usages d'habitants du hameau de Cros de Ligeret (droit ancestral de prélever du bois en forêt domaniale pour les besoins des habitants), ont été « cantonnés » dans cette section de commune. Ainsi, une forêt sectionale, détachée de la forêt domaniale, est depuis cette date propriété des habitants de ce quartier de la commune. Le droit de bois des habitants se cantonne ainsi à la propriété de la section.

Interpellé par l'ONF et le Maire, l'équipe des Communes forestières a été amenée à animer une réunion d'information fructueuse. La commune a ainsi informé l'ensemble des membres réels ou supposés de la section des évolutions de gestion de la section, à la suite de la loi de 2013. Le détail de ce qui est désormais possible ou non a été présenté lors d'une réunion de concertation, permettant aux élus présents et aux administrés d'avoir une vision plus claire des possibilités de gestion.

Cette concertation a permis de proposer une méthode de gestion collective de la section. A l'issue de cet échange, les membres de la section se sont organisés pour gérer le bien et le conseil municipal a pu autoriser la commercialisation d'une coupe de bois prévue à l'état d'assiette (le programme de coupe annuel en forêt publique). Cette coupe s'est vendue le 4 septembre dernier.

Une belle réussite qui facilite la vie locale et mobilise du bois dans notre département. Une occasion pour les Cofor d'accompagner les évolutions réglementaires sur cette singularité administrative que sont les biens de sections.

Sylv'acctes s'étend au nord du département pour répondre à des enjeux forestiers très spécifiques

Sous la présidence de Denis Sauze et sous l'impulsion d'Agnès Lory, maire de la commune forestière du Monestier et administratrice de notre association, le fonds de dotation Sylv'acctes construit un nouveau projet sylvicole territorial au nord de l'Ardèche.



Jusque-là porté par le Parc Naturel des Monts d'Ardèche sur les EPCI de son territoire, le dispositif d'aide Sylv'acctes finance des itinéraires sylvicoles concertés et adaptés à chaque territoire. Il soutient notamment les sapinières de la Montagne Ardéchoise ou une sylviculture du Pin maritime en Cévennes.

« Sylv'ACCTES finance des actions forestières vertueuses qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages, en déployant des programmes à l'échelle des territoires. L'association propose une expertise et une aide financière aux propriétaires forestiers (publics et privés) souhaitant s'engager dans une gestion améliorée de leur forêt.

Pour trouver les fonds, elle sollicite entreprises, fondations, fonds de dotation, collectivités et particuliers qui souhaitent agir concrètement et localement sur leur environnement. »

En lançant une concertation pour des itinéraires sylvicoles au nord du département, le fond de dotation renforce son action dans notre territoire, impulsé par les collectivités locales qui, à l'instar du Conseil Départemental, vont soutenir et subventionner de manière privilégiée les forêts qui entrent dans cette démarche. Pour l'agglomération d'Annonay qui a adhéré à l'association, dans un premier temps, il s'agit de mener une large concertation pour cerner les urgences sylvicoles locales en faveur des forêts privées et publiques, associant : élus locaux, techniciens en charge de l'environnement et de la forêt, associations environnementales, sylvicoles et de chasse, partenaires, experts forestiers, prescripteurs de gestion forestière, services du Département et de l'Etat.

Pour la première réunion, le 18 septembre, à Davézieux, élus et forestiers ont confronté leurs visions forestières du territoire pour s'accorder sur des premières pistes d'itinéraires à financer. Les orientations politiques du territoire étant déterminées, la suite se construit en affinant techniquement ces orientations : quels critères de financements ? quels travaux s'inscrivent dans ces itinéraires sylvicoles ? A partir des retours d'expériences d'autres projets sylvicoles territoriaux Syl'acces et du regard des experts forestiers locaux, une grille de travaux verra le jour sous six mois.

Une belle synergie forestière à l'échelle d'une agglomération qui devrait déboucher rapidement sur un levier essentiel pour développer les forêts de l'Ardèche verte, dans un contexte où le changement climatique rend nécessaire des choix forestiers rapides.

Trésor d'archives : la commune du Monestier réhabilite une carte forestière de 1773

En 1773, le corsaire Surcouf et le futur roi de France Louis-Philippe voient le jour... Cette même année, les seigneurs d'Annonay au nord de l'Ardèche entreprennent de cartographier la forêt du Monestier. Le conseil municipal retrouve cette carte préservée des vestiges du temps et décide de la restaurer et de la reproduire pour l'exposer, comme une manière de permettre aux habitants de ce petit village de l'Ardèche verte de se réapproprier leur forêt communale.

On scrute avec émotion et passion ce document historique. On note les détails, les couleurs, la représentation des feuillus et des conifères. On s'émerveille de cette passation de témoin entre un dessinateur du 18ème siècle et un conseil municipal du 21ème qui révèle, s'il le fallait encore, le temps de la forêt a une longueur vertigineuse. Les élus comme les administrés prennent alors conscience que des choix forestiers aujourd'hui, entraînent des territoires pour des décennies, si ce n'est des siècles.



Actualités régionales



Bois construction

Retours sur les webinaires

Le 26 juin dernier, les Cofor ont organisé deux webinaires sur le Bois construction avec pour ligne conductrice : « Les clefs pour une intégration réussie du bois local dans les marchés publics ». [...]

[Lire la suite](#)

Journée filière forêt-bois

C'est dans le cadre de l'incubateur SANA de l'ENSACF que les Cofor AURA ont organisé une journée filières forêt/bois, aux côtés de leurs partenaires ABTMC et Fibois AURA. [...]

[Lire la suite](#)

2024, une année déjà riche en marchés certifiés !

Depuis le début d'année 2024, déjà 51 marchés sont parus avec la mention des certifications BDA ou BTMC. [...]

[Lire la suite](#)



Bois énergie

Les résultats du PAT Forestières de la Charte Forestière des Chambaran

La forêt des Chambaran est-elle exploitée durablement ? [...]

[Lire la suite](#)

Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie

Une journée Bois énergie est organisée en Savoie le 22 novembre à la salle des fêtes de Villard-Sallet. [...]

[Lire la suite](#)



Foncier

Indicateur foncier 2024

Les Communes forestières ont développé un utilitaire de traitement des données cadastrales adapté à l'accompagnement des collectivités sur le foncier forestier. [...]

[Lire la suite](#)



Forêts de montagne

Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes

La Commission permanente du Comité de massif des Alpes s'est réunie le 12 septembre 2024 à Moutier. [...]

[Lire la suite](#)

Mise à jour du guide juridique BDA

Les Communes forestières AURA et PACA ont entrepris la mise à jour du guide juridique. [...]

[Lire la suite](#)

Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

Le 3 juillet dernier, en partenariat avec l'association BDA les COFOR AURA ont organisé un événement fédérateur pour l'utilisation locale du bois issu du massif Alpin [...]

[Lire la suite](#)



Stratégies forestières territoriales

Le projet PACTE Forêt-Z- Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »

Le ministère de l'Agriculture et celui de la Transition écologique ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour promouvoir des démarches de concertation territoriale autour de la multifonctionnalité des forêts, avec le projet PACTE Forêt-Z en Auvergne-Rhône-Alpes comme l'un des 11 lauréats, visant à établir un dialogue entre acteurs forestiers et société civile pour une gestion adaptative face au changement climatique. [...]

[Lire la suite](#)



Vie associative

Arrivée d'un nouveau salarié

Passionnée de nature et du monde du vivant, de formation scientifique et spécialisée sur la filière forêt-bois (ENSTIB), Anaëlle Fayolle a rejoint l'association iséroise en septembre, en remplacement de Valentin Berlioux. [...]

[Lire la suite](#)

Nous recrutons

Nous recrutons un.e chargé.e de projet pour le suivi du programme scientifique Faune Habitat Trois Vallées [...]

[Lire la suite](#)

Actualités départementales



01

Bilan de l'Assemblée générale

L'AG de l'association a eu lieu à Lancrans le 1er juillet, réunissant 35 élus pour discuter des ventes de bois et des évolutions du programme de certification PEFC, tout en célébrant un bilan comptable positif. [...]

[Lire la suite](#)

Retour sur les ventes de septembre

Le 11 septembre, la vente de bois a proposé 63 lots pour 31 700 mètres cubes, avec un tiers des lots invendus. Les communes maintiennent les prix, mais le marché reste saturé. [...] [Lire la suite](#)

Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain

L'été 2024 a vu une hausse des scolytes dans 21 forêts, tandis que le dépérissement des sapins a diminué. L'ONF identifie 1 000 hectares à reconstituer, en favorisant la régénération naturelle. [...] [Lire la suite](#)



26

Bilan des ventes automne 2024

Le 4 septembre 2024, l'agence Drôme-Ardèche a vendu du côté de la Drôme 47 % des 39 lots de bois proposés, avec un succès notable pour le pin noir et le hêtre, tandis que le sapin pectiné a peiné à trouver preneur. [...] [Lire la suite](#)

Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !

Cet été, l'Association départementale a lancé un projet de Forêt pédagogique à Grâne, la quatrième de la région, visant à sensibiliser les élèves à la gestion durable des forêts sur trois ans, avec des activités pratiques à partir de 2024-2025. [...]

[Lire la suite](#)



03

Les Cofor Allier accompagnent les élus dans leurs formations

Fin 2024, l'association a organisé des formations pour les élus : gestion forestière le 7 octobre, réglementation le 15 octobre à Saint-Bonnet-des-Quarts, et prévention des incendies en novembre à venir. [...]

[Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnement : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Les communes forestières, avec l'ONF, adoptent la contractualisation pour vendre leur bois. L'objectif est d'atteindre 35 % des ventes via des contrats d'approvisionnement d'ici 2025. [...] [Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnement : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Une délégation de l'Association des Cofor Aura, accompagnée de la certification BTMC, a été reçue par la Préfecture de l'Allier. [...] [Lire la suite](#)



38

Festival Les Forestivités - 2ème édition

Du 20 octobre au 3 novembre, le festival « Forestivités » en Isère invite le public à découvrir la filière forêt-bois à travers des animations gratuites, avec une journée d'ouverture au parc de la Poya le 20 octobre, comprenant spectacles, ateliers et activités pour tous. [...] [Lire la suite](#)

Une AG commémorant les 70 ans de l'association !

Le 28 juin, l'Assemblée Générale à Lans-en-Vercors a permis de discuter des projets de l'association, célébrant ainsi ses 70 ans d'engagement en faveur de la gestion forestière et du soutien aux élus locaux. [...]

[Lire la suite](#)

« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !

Le programme «1 arbre, 1 habitant en Isère» se poursuit avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres d'ici 2028, tout en impliquant les jeunes dans la préservation des forêts grâce à des ateliers éducatifs. [...] [Lire la suite](#)



15

Forêt pédagogique de Clavières

L'inauguration du programme a eu lieu à Clavières, où enfants et élus ont signé la charte des Forêts pédagogiques. [...]

[Lire la suite](#)

Assemblée générale de l'association

L'AG 2024 s'est tenue au Falgoux. Les membres ont discuté des rapports d'activité et des projets pour 2024, avant de conclure par un verre de l'amitié. [...] [Lire la suite](#)

Formation DFCI à St-Flour

Les élus du Cantal ont suivi une formation sur le risque incendie. [...] [Lire la suite](#)

Réunion « Adaptation des forêts aux changements climatiques » à Clavières

À Clavières, une réunion a réuni divers acteurs pour discuter des adaptations aux changements climatiques. [...] [Lire la suite](#)

Réunion d'information sur la commercialisation des bois

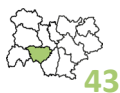
L'association a tenu une réunion à Valuéjols sur la commercialisation et les contrats d'approvisionnement. [...] [Lire la suite](#)



42

Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Association des Communes forestières de la Loire

L'Association des Communes forestières de la Loire célèbre son premier anniversaire avec 16 membres et s'affirme comme un acteur clé dans la gestion des forêts, ayant participé activement à des réseaux régionaux et nationaux tout en promouvant l'utilisation du bois local et sensibilisant sur la prévention des incendies. [...] [Lire la suite](#)



43

Assemblée Générale 2024 des Communes forestières de Haute-Loire

Le 9 septembre 2024, l'Assemblée Générale de l'association s'est tenue à Allègre, réunissant des acteurs locaux pour discuter des enjeux de gestion forestière, tels que la commercialisation du bois, le changement climatique et l'utilisation du bois local. [...]

[Lire la suite](#)

Présentation de la certification Bois des territoires du Massif Central dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage

Le 23 septembre, l'association a présenté la certification Bois des territoires du Massif Central (BTMC) lors d'une réunion sur le projet de rénovation du Domaine du Sauvage, visant à promouvoir un tourisme durable et l'utilisation de bois local. [...]

[Lire la suite](#)



74

Bilan sixième fête du bois et de la forêt

Malgré un samedi pluvieux, la fête du bois et de la forêt au Semnoz a rassemblé près de 3000 personnes, grâce à l'organisation des Cofor et d'autres partenaires, offrant conférences et animations. Le dimanche ensoleillé a permis de profiter pleinement des activités. [...]

[Lire la suite](#)

Décès du Président d'honneur des Communes forestières de Haute-Savoie

Le 20 août 2024, l'association a annoncé le décès de René Pouchot, ancien président de 1984 à 2018, salué pour son engagement en faveur de la forêt et honoré d'une médaille d'or. [...]

[Lire la suite](#)

Politique feu de forêt départementale

Le territoire avance sur sa politique de prévention des incendies avec des patrouilles de l'ONF. La DDT a commencé à rédiger un plan départemental pour la protection des forêts, avec un premier COPIL en septembre 2024, visant à structurer les actions jusqu'à l'été 2025. [...]

[Lire la suite](#)

Bilan de l'Assemblée Générale

Le 31 mai 2024, l'association a tenu son AG à Veyrier-du-Lac, abordant les risques forestiers et signant une convention avec le SYANE pour le bois énergie. [...]

[Lire la suite](#)



63

Assemblée générale du Puy-de-Dôme

L'Assemblée générale, le 12 juin 2024 à Lempdes, a abordé les initiatives forestières locales et la gestion des forêts face aux défis climatiques, validant à l'unanimité les rapports et programmes d'actions. [...]

[Lire la suite](#)

Bois local certifié et dotations DETR/DSIL

Dans le Puy-de-Dôme, la certification Bois des territoires du Massif central (BTMC) soutient le développement des filières de bois local pour la construction, tout en assurant des garanties d'approvisionnement durable, malgré des récentes modifications des bonifications dans la DETR. [...]

[Lire la suite](#)

Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme

Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » permet aux collectivités de créer des Forêts pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux écosystèmes forestiers, comme le projet lancé par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne en partenariat avec l'ONF. [...]

[Lire la suite](#)



73

Lancement de la saison 2 de la campagne « Je suis le bois bleu »

Le PEB a lancé la saison 2 de sa campagne «Je suis le bois», axée sur l'impact du dérèglement climatique sur les forêts des Pays de Savoie et l'utilisation du bois bleu, avec des vidéos et des interviews d'experts. [...]

[Lire la suite](#)

Bilan vente de bois d'automne 2024

La vente publique de bois du 17 septembre 2024 en Savoie a enregistré un faible intérêt, avec 14 lots vendus sur 24 et un taux d'invendus de 40 % en raison de la crise des épicéas scolytés. [...]

[Lire la suite](#)

Contrat de filière forêt-bois - information sur les aides financières

Le contrat de filière forêt-bois du Département de Savoie, adopté le 21 juin 2024 pour 2024-2027, vise à promouvoir une gestion durable des ressources forestières tout en intégrant les enjeux climatiques. [...]

[Lire la suite](#)

Retour sur l'Assemblée générale

L'AG s'est tenue le 1er juin 2024 à Vald'Arc, où le Président Georges Communal a présenté le bilan 2023 et les projets 2024, notamment sur la crise du scolyte. [...]

[Lire la suite](#)

Les publications de la Fédération

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement **au site de la Fédération**.

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Un programme ambitieux à mener pour les forêts ! Sur proposition du Premier ministre, le président de la République a nommé Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

Les Rencontres nationales des territoires forestiers 2024 pour « Repenser le dialogue autour de la forêt »

Ces rencontres nationales, réunissant plus de 200 participants, organisées par la Fédération nationale des Communes forestières en partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités forestières de Normandie ont eu lieu, cette année, les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024 au Pavillon des Transitions à Rouen.

Assemblée Générale Fédération nationale des Communes forestières 2024

La prochaine Assemblée Générale de la Fédération aura lieu à Paris- à l'ASIEM- 6 rue Albert de Lapparent. Nous comptons sur votre présence pour cet important rendez-vous annuel des Communes forestières qui nous permettra d'avoir un temps d'échange avec la nouvelle ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Madame Annie Genevard ; de vous présenter l'avancement de la refonte de l'identité graphique et faire un bilan des travaux de la convention FNCOFOR-ONF. Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé de cette journée.

Salon des Maires et des Collectivités locales 2024

La Fédération nationale des Communes forestières, membre de France Bois Forêt, sera présente, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales. Un évènement incontournable de la rentrée à noter dans vos agendas pour échanger sur toutes les actions que nous menons pour l'adaptation des forêts au changement climatique.

Rendez-vous au Pavillon 3- Développement & Attractivités territoriales (en D02) les 19, 20, 21 novembre à Paris, Porte de Versailles !

Les forêts en péril : l'inacceptable suppression de postes à l'Office national des forêts

Dans un contexte où la préservation de nos forêts est plus que jamais cruciale, la Fédération nationale des Communes forestières s'oppose fermement aux projets de suppression de postes à l'Office national des forêts (ONF). Les élus des Communes forestières, accompagnés de leur gestionnaire unique l'ONF, jouent un rôle déterminant dans la protection de nos ressources naturelles et de notre patrimoine forestier.

Fédération nationale des Communes forestières

Rapport d'activités 2023



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

Nous contacter



**Union régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Alain Meunier - Président
Jessica Masson - Directrice
06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org
Retrouvez tous les membres de l'équipe
sur la page "Qui sommes-nous" de notre site internet



Ain
VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Bastien Brunet - Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission de l'Ain
06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie
715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74150 RUMILLY

Paul Grosjean - Chargé de mission de la Haute-Savoie
06 61 93 73 49 | paul.grosjean@communesforestieres.org



Savoie
256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Lucile Buisson - Chargée de mission de la Savoie
06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Anaëlle Fayolle - Chargé de mission de l'Isère
07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org
Stéphanie Cuttat - Chargée de mission "Un arbre, un habitant en Isère"
07 67 81 36 83 | stephanie.cuttat@communesforestieres.org



Ardèche
10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Mathieu Soares - Chargé de mission de l'Ardèche
06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme
2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Constance Le Lay - Référente régionale formation et chargée de mission Drôme
06 46 41 45 18 | constance.le.lay@communesforestieres.org



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
Loire | Allier | Cantal**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Guillaume David - Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme
06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org
Mélanie Decherf - Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme
06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org
Cécile Martin - Chargée de mission de la Haute-Loire
06 58 57 59 91 | cecile.martin@communesforestieres.org
Fabien Lamy - Référent régional bois construction et chargé de mission du Cantal
06 65 20 07 25 | fabien.lamy@communesforestieres.org